



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

## **CERCLES JEUNES ESPOIRS CSO 2023**

### **Critères de sélection**

Le CRE-NC organise la détection, la formation et la sélection des cavaliers les plus performants dans la discipline du CSO. A ce titre, il met en place des cercles afin de préparer ses élites sportives en vue d'éventuels déplacements en France et à l'étranger. Dans l'objectif de détecter et de former la relève des listes « Espoir et Elite », une liste Jeunes Espoirs est créée en 2023.

Ce cercle Jeune Espoir est aussi la base de la sélection pour le déplacement à Tahiti qui comprend une épreuve de dressage.

### **Principe :**

Les Cercles Jeunes Espoirs consistent à sélectionner les cavaliers les plus performants de niveau Club 2, Club 1 et Club Elite.

Les sélectionnés disposent ainsi de leçons supplémentaires proposées par le Conseiller Technique d'Équitation.

Jusqu'au mois de juillet 2023, la sélection est faite sur les cavaliers ayant participé aux compétitions CRE-NC de l'année 2022.

Pour les autres cavaliers, la sélection sera faite à l'issue de la journée du mois d'avril

A partir de la sélection d'avril les cercles Jeunes Espoirs seront constitués par le CTE et validés par le Comité.

### **Critères de sélection :**

#### **1. Âge**

Les Cercles Jeunes Espoirs CSO, sont ouverts aux cavaliers de 15 ans et moins, de niveau Club2/1/Club Elite

#### **2. Participation au championnat provincial de CSO et Dressage/ Hunter :**

##### **Pourquoi le Dressage et le Hunter ?**

Dans cette discipline le facteur « qualité naturel du cheval » est moins important, ce qui nous permet d'avoir une vision plus accentuée du niveau technique du cavalier.

Le classement des cavaliers lors de ces championnats se faisant tout au long de l'année, nous donne une vision globale de la régularité des résultats, de l'assiduité et de l'implication de chaque cavalier.

Une participation dans les 2 disciplines Dressage et Hunter est donc recommandée.

Pour les cavaliers n'ayant pas fait de Dressage Hunter en 2022, les stages seront orientés dressage.

*Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle Calédonie*



Pour les déplacements à TAHITI, les cavaliers devront avoir participé à une épreuve de DRESSAGE.

### **3. Assiduité aux regroupements**

En début d'année, les enseignants de chaque structure affiliée à la FFE en Nouvelle Calédonie, proposent ses cavaliers répondants au niveau demandé et qui ont participé à des compétitions CRE-NC de CSO en 2022. Des regroupements en province Sud et un regroupement en province Nord seront organisés. Les cavaliers ayant déjà été sélectionnés les années précédentes, mais qui n'ont pas participé aux regroupements obligatoires sont radiés des listes.

Pour réintégrer ces listes et être sélectionnable à nouveau, ces mêmes cavaliers doivent en faire la demande auprès du CTE.

En dehors du regroupement d'Août qui est obligatoire, il est nécessaire d'avoir participé à 50% des regroupements sauf raison médicale certifiée.

### **4. Implication et comportement**

L'implication et le comportement des cavaliers lors des compétitions équestres et dans le monde équestre en général sont des critères essentiels de respect des valeurs de l'équitation.

### **5. Classement championnat provincial**

Les classements dans les circuits provinciaux sont un critère supplémentaire mais secondaire pour la sélection.

### **6. Sélection :**

Une sélection aura lieu le 9 avril 2023 pour le Sud et pour le Nord le 15 avril 2023.

### **7. Stage organisé par le CRE NC :**

Un stage de 5 jours sera également organisé par le CRE-NC, durant une période de vacances scolaires et les cavaliers de la liste Jeunes Espoirs devront obligatoirement y participer pour rester dans la sélection.

### **8. Effectif**

#### **Cercles Jeunes Espoirs (moins de 15 ans)**

- 4 cavaliers maximum de la province Nord
- 6 cavaliers maximum de la province Sud

Si une des 2 provinces ne parvient pas à atteindre le nombre maximum de cavaliers, l'autre province pourra compléter l'effectif pour atteindre le nombre maximum de 10 cavaliers.

### **9. Nombre de regroupements sur l'année :**

- 4 regroupements Sud,
- 1 regroupement Nord,

*Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie*



-5 jours de Stage de regroupements Nord et Sud

Pour le choix des structures concernant les regroupements, un appel d'offre sera fait aux structures pour l'accueil des stages.

#### **10. Encadrant des regroupements :**

Les regroupements se font sous l'encadrement du CTE éventuellement aidé d'un autre enseignant si nécessaire.

#### **11. L'organisation des journées de stage :**

Les journées se composent d'une séance le matin puis d'une l'après-midi sur une thématique proposée pour l'évolution du cavalier et une meilleure compréhension de l'animal.

#### **12. Calendrier**

Les noms des cavaliers sélectionnables doivent être transmis par les enseignants avant **le 23 mars 2023** au CRENC, par mail à [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc)

Puis une présélection sera effectuée par le CTE, suivie de l'envoi de la convocation à la journée de sélection.

#### **Tableau récapitulatif des critères et leur importance dans la sélection (concerne les cavaliers ayant l'âge requis)**

<b>RÉSULTATS</b>	CSO	40 %
	Hunter	20 %
<b>COMPORTEMENT</b>	Assiduité aux regroupements	30 %
	Implication	
	Comportement	
<b>AUTRES</b>	CSO : Championnat Territorial	10 %
	Computer-liste	
	Participation dressage	